



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 5 juin 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 65, chemin Burnside à La Pêche connue sous les lots 6 552 670 & 3 391 510 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une terrasse de restauration/bar extérieure d'une superficie de $\pm 132,00 \text{ m}^2$ alors que le maximum autorisé est de $100,00 \text{ m}^2$ au Règlement de zonage 03- 429.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

DONNÉ à La Pêche, ce 11^e jour du mois de mai deux mille vingt-trois (2023).


M^e Sylvie Loubier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11 mai 2023.


M^e Sylvie Loubier
Greffière